



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE TOUCHANT LA ZONE 203.

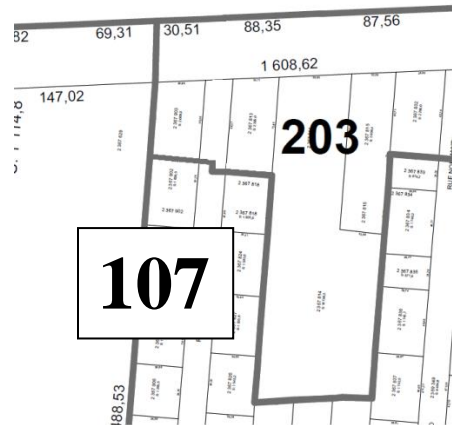
Le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement 17-470 intitulé «Règlement 17-470 modifiant le règlement de zonage 09-370, afin d'autoriser et d'encadrer les projets intégrés dans la zone 203 et d'autoriser des nouveaux usages».

Ce premier projet de règlement a été adopté lors d'une séance du conseil municipal tenue le 5 juin 2017. Celui-ci contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

La délimitation de la zone concernée par le changement est illustrée sur les croquis ci-joint.

La consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra **lundi, le 3 juillet 2017 à 19 h 45** au lieu des séances du conseil, soit au 405 boulevard Laurier Sainte-Marie-Madeleine. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Zone concernée :



Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 3541, boulevard Laurier à Sainte-Marie-Madeleine, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 13^e jour du mois de juin 2017.

Lucie Paquette
Directrice générale